

A 16 *Pétite Rivière de Lepine.* à l'Est, la rivière de la Lizonne, limite de la commune de St. Paul jusqu'à la pointe Sud du pré de la vauve Rocher. Là on quitte à Droite cette rivière pour passer en ligne droite à gauche du dit pré & dans le fossé qui borde au Sud un pré à Michel Gaillard; ensuite on traverse le chemin de Lepine à la Forge & le ruisseau de la Vallée pour suivre le côté Sud d'une terre au dit Sieur Gaillard, parvenue ainsi au chemin de St. Severin à la base du Ypin on entre à Droite dans ce chemin qu'on quitte sur à vis de celui du dit bourg à Mortier pour prendre à Droite le côté Nord d'une longue pièce de terre à la vauve Rocher et par suite (en revoyant le ruisseau de la Vallée) un pré bordant au Nord la terre de M<sup>r</sup>. Mourier & son pré enfin, par le côté Est de ce dernier, par la limite Nord d'un autre pré au Sieur Lamy & par celle d'un troisième pré au Sieur Dubouche, on arrive en suivant un fossé l'écoule à la rivière de la Lizonne.

A 17 *Cours de Lepine.* au Nord, le limite est formé, à partir du chemin de Lepine à la Forge, par un fossé qui passe au bord du pré de Sieur Origon, français, de la terre, d'une vauve Rocher, de celle de Jean Jacquart & du pré de Courcier jusqu'à la pointe Sud de celle de la vauve Rocher; Là on prend à gauche le côté de la Lizonne pour gagner, par le côté Nord-Ouest du pré de Renaud Pillon, le côté Nord de ce ruisseau, qui forme limite avec la commune de St. Paul jusqu'au ponteau construit sur le chemin de St. Severin à Vertellan; alors et en se dirigeant vers St. Severin on va prendre à Droite, dans ce chemin, celui de la Forge à Lepine, bordé à gauche par le ruisseau de la Vallée jusqu'au pré de Origon.

A 18 *La cour fouché.* au Nord-Ouest, qui se compose notamment d'un grand pré & d'une terre à M<sup>r</sup>. Courcier, est comprise entre le ruisseau de la Vallée, le chemin de Vertellan à St. Severin & celui de St. Severin à Lepine.

A 19 *Cours du Brandeau.* au Nord-Ouest, le chemin de St. Severin à Calluand jusqu'au delà de la métairie de Nordpin à l'angle Nord d'une vigne au Sieur François Courcier. De cet angle on va par le côté Nord-Ouest de cette vigne & d'une terre au même, atteindre un haie que l'on suit vers le Sud-Ouest, en passant le long de cette terre et au bout d'un pré au dit Sieur Courcier, puis on tourne à gauche dans un autre haie qui borde en partie le pré de Dupuy Sieur, pour passer au bout et longer à gauche une vigne en altes à Barthélémy Courcier, au bout de cette vigne on entre un peu à Droite dans le chemin de Mortier avec Gavelles, pour prendre à gauche un petit chemin de Serrière qui longe à l'Est le talus du dit Sieur Courcier; enfin, par la limite Sud de ce talus on arrive à un fossé bordant le talus et la vigne de Sieur Lacombe, on suit ce fossé et à son extrémité on entre dans un chemin de Serrière et par suite dans un autre fossé, qui conduit à celui de Lepine à St. Severin, parvenue à ce dernier chemin, on le prend à Droite pour atteindre celui de St. Severin au Brandeau qu'on suit jusqu'à la terre de Sieur Letaille, alors, on tourne à gauche pour le côté Sud de cette terre et du pré du dit Letaille pour prendre le haie qui borde ce pré à l'Ouest; enfin sur cette limite on prend à gauche le côté Sud-Ouest d'une terre & d'une vigne à Angilique Guerinand, côté qui aboutit au chemin de St. Severin à Calluand et dont l'extrémité est marquée par une borne.

A 20 *Les Gavelles.* au Sud-Ouest, le chemin de Calluand à St. Severin - à l'Ouest, celui de St. Severin avec Gavelles jusqu'à la cour de Dupuy Sieur; Là prenant à gauche le côté Sud de cette cour puis à Droite son côté-Ouest, on va passer devant la maison du dit Sieur Dupuy & à gauche des maisons & aires contiguës, puis dans la limite Sud et dans celle Ouest d'une terre à Jean Brand; ensuite par le chemin qui borde cette terre on revient vers le village pour prendre à gauche un chemin de Serrière passant au bout et au couchant